

# AVIS PUBLIC

## Avis d'adoption de demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

---

Demande numéro 2022-PPCMOI-01  
Demande numéro 2022-PPCMOI-02

---

### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire :

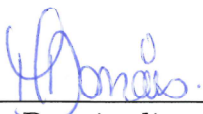
Que lors de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2022, le Conseil municipal a adopté les demandes d'urbanisme suivantes :

- 2022-PPCMOI-01 concernant l'usage para-agricole en zone agricole
- 2022-PPCMOI-02 concernant un changement d'usage rue Bessette pour permettre une garderie

Les demandes numéro 2022-PPCMOI-01 et 2022-PPCMOI-02 entreront en vigueur dès l'émission du certificat de conformité de la MRC.

Lesdites demandes peuvent être consultés au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h, en prenant préalablement un rendez-vous par téléphone au 450 347-5376, ou en vous rendant sur le site Internet de la Municipalité au [www.mmsg.ca](http://www.mmsg.ca) dans la section « Citoyens », « Urbanisme », « Règlements d'urbanisme ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de juin 2022.



---

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière